

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Justice

## **Arrêté du 1<sup>er</sup> février 2023 relatif à la composition du comité social d'administration – formation spécialisée de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Paris**

**NOR : JUSF2304528A**

La directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Paris,

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n°2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 modifié portant création des comités sociaux d'administration relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 17 juin 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de dialogue social du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2022 relatif au mode de désignation des représentants du personnel aux instances de dialogue social relevant du ministère de la justice ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats des élections organisées du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022 pour la composition du comité social d'administration institué auprès de la directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Paris.

### **ARRETE :**

#### **Article 1**

Sont élues représentants du personnel au sein de la formation spécialisée de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Paris, les personnes suivantes :

*Pour la Confédération générale du travail – Protection judiciaire de la jeunesse (CGT- PJJ) :*

- Titulaires : Madame Cécile ROUIBAH  
Madame Clara MARIETTE  
Monsieur Maxence MAZEIRAT

- Suppléants : Monsieur Mohamed YESSAD  
Madame Oumou KOUDIENAKAN  
Madame Mélodie MOUDILOU

*Pour le Syndicat national des personnels de l'éducation et du social – Protection judiciaire de la jeunesse – Fédération syndicale unitaire (SNPES- PJJ/ FSU) :*

- Titulaires : Madame Marylène BOUVET  
Madame Céline DI PIRO  
Madame Aurélie PHILIBERT  
Madame Virginie RIGOT
- Suppléants : Madame Jacqueline FRANCISCO  
Madame Florence PERIER-SYLLA

## **Article 2**

Les mandats des représentants mentionnés ci-dessus prennent effet à compter de la publication du présent arrêté.

## **Article 3**

La directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Paris est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 1<sup>er</sup> février 2023

**La directrice territoriale de la protection judiciaire de la  
jeunesse de Paris**

The image shows a blue ink signature of Anne Meignan written over a circular official seal. The seal features a central emblem with a figure holding a scale and a sword, surrounded by the text 'PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE' and 'PARIS'. The words 'LA JUSTICE' and 'LE DROIT' are also visible on the seal's border.

**Anne MEIGNAN**